# MESURE 8. INTÉGRER UN OBJECTIF D'EXCLUSION DES PRODUITS ISSUS DE LA PISCICULTURE DANS UNE STRATÉGIE D'ACHATS PUBLICS RESPONSABLES.

## Pourquoi agir ?

### Pour les animaux

Exclure progressivement les produits issus de la pisciculture permet à la commande publique de ne plus soutenir un mode d'élevage qui concerne un nombre considérable d'animaux aquatiques et dans lequel leurs besoins comportementaux sont fortement contraints.

**→ Même les cahiers des charges les plus exigeants sont un désastre pour les poissons. Par exemple, le cahier des charges de l'agriculture biologique autorise une densité de 25 kg de truites par mètre cube, soit environ 17 truites adultes dans une baignoire de 180 litres.**

### Pour les écosystèmes marins

La pisciculture ne met pas fin à la pression exercée sur les poissons sauvages : les poissons carnivores élevés, comme les saumons, sont nourris en partie avec des farines et des huiles issues de la pêche minotière.

**→ Pour nourrir un seul saumon d'élevage, jusqu'à 440 poissons sauvages peuvent être pêchés** (Lara, E., Boyland, N. et Wojtas, K., *Rethinking Aquaculture for People, Planet and the Animals*, Compassion in World Farming (CIWF), 2023).

### Pour la santé

Exclure la pisciculture permet également d'agir sur l'usage et la diffusion dans l'environnement de médicaments vétérinaires, notamment d'antibiotiques, d'antiparasitaires, d'antifongiques et d'autres pesticides. Ces substances peuvent être rejetées directement dans l'eau et contribuer à la contamination des milieux aquatiques.

**→ Une étude menée dans des bassins versants bretons a ainsi détecté dans les eaux des résidus d'antibiotiques, d'antiparasitaires et d'anti-inflammatoires utilisés notamment en pisciculture** (étude EXPO-VETO, *Occurrence des résidus de médicaments vétérinaires dans les eaux destinées à la consommation humaine : cas de bassins versants bretons*, 2019 ; Reverter M. *et al.*, « Aquaculture at the crossroads of global warming and antimicrobial resistance », *Nature*, 2020).

**Pour notre souveraineté alimentaire**

Notre forte consommation de produits aquatiques entretient une dépendance importante aux importations. Exclure progressivement la pisciculture de la commande publique, tout en développant les protéines végétales, participe à réduire cette dépendance plutôt qu'à chercher à maintenir notre niveau de consommation actuel.

**→ La France consomme 33 kg de produits aquatiques par habitant et par an, tandis que sa production ne représente que 8 kg par habitant pour la pêche et 2 kg pour l'aquaculture** (FranceAgriMer, *Consommation des produits de la pêche et de l'aquaculture*, 2025).

**Pour les citoyennes et les citoyens**

**79 %**

des Européens estiment que les poissons devraient être protégés de la même manière que les autres animaux élevés pour l'alimentation humaine (Eurogroup for Animals, *European Public Perceptions of Fish Welfare*, 2019).

Intégrer la condition des poissons dans les achats publics permet de prendre en compte des animaux encore largement oubliés des politiques de protection, alors même que leur sensibilité est scientifiquement établie.)

## Comment passer à l'action ?

- S'appuyer sur l''article R. 2152-7 du Code de la commande publique qui permet d'intégrer le bien-être animal comme critère d'attribution d'un marché public et, à ce titre, de considérer une offre issue de la pisciculture comme défavorable au regard de ce critère.
- Identifier les espèces et les volumes issus de la pisciculture dans les achats municipaux.
- Définir une trajectoire progressive d'exclusion dans la stratégie d'achats responsables.
- Intégrer cet objectif aux marchés de restauration collective, de traiteur et de fourniture alimentaire.
- Réduire parallèlement la place globale du poisson dans les menus plutôt que de reporter les achats vers des produits issus de la pêche.
- Développer des plats à base de légumineuses et d'autres protéines végétales afin de remplacer les produits exclus.
- Se procurer le livret *Exclure l'élevage intensif : des clauses qui sauvent des animaux. Guide pratique pour la commande publique en restauration collective* de L214.
- Se procurer le rapport *Insensibles : 50 ans de mépris de la loi en élevage intensif* de L214.
- Se procurer le livret *31 recettes qui sauvent des animaux. Des solutions concrètes pour la restauration scolaire* de L214 et Cap Veggie.

**Une question ?**
Écrivez-nous sur politique@l214.com

LE SAUVETAGE DU SIÈCLE

L214.